

Extrait du registre des délibérations

Conseil Municipal de Kermaria-Sulard

Séance du 22 mars 2019

Envoyé en préfecture le 26/03/2019

Reçu en préfecture le 26/03/2019

Affiché le

ID : 022-212200901-20190326-20190322_7-DE

Date convocation : 11/03/2019	Le vingt-deux mars deux mille dix-neuf à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur BOITEL Dominique, Maire.
Membres : En exercice : 13 Présents : 11 Votants : 12	Etaient présents : BOITEL Dominique, HENRY Alain, CREC'HRIOU Yann, MONTMIRAIL Françoise, OUVRARD Florence, BIENVENUT Aurélie, LE HOUEROU Alain, LE GAC Béatrice, MARONNE Mireille, LE CALVEZ Joyselle, LE HENAFF Annie Excusés : DRU Emmanuel (procuration à BOITEL Dominique), HARRAR Jean-Jacques Secrétaire de séance : LE GAC Béatrice

7. Vote des Taux d'Imposition 2019

Monsieur le Maire donne des précisions sur l'évolution des bases d'imposition :

	Bases d'imposition effectives 2018	Bases d'imposition prévisionnelles 2019
Taxe d'habitation	941 163	984 400
Taxe foncière (bâtie)	607 613	640 100
Taxe foncière (non bâtie)	47 581	48 600

Monsieur le Maire rappelle que le produit fiscal au titre de l'année 2018 était de 247 801€. Il propose d'augmenter les taux d'imposition selon l'indice des prix à la consommation communiqué par l'INSEE, soit 1.3%

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

D'approuver l'augmentation des taux de 1.3% selon le tableau ci-dessous :

TAXES	TAUX 2018	TAUX 2019
Taxe d'habitation	12,18%	12,34%
Taxe Foncière bâtie	16,83%	17,05%
Taxe Foncière non bâtie	69,41%	70,31%

Soit un produit fiscal attendu, pour l'ensemble des taxes de : 264 760 € (contre 261 362 € à taux constants).

Rendu exécutoire après transmission
A la Préfecture, le 27/03/2019
Et publication du 27/03/2019
Le Maire,



Pour copie conforme
Le Maire
Dominique BOITEL

